

Les USA cessent de délivrer des visas aux ressortissants du Burundi

Voice of America, 19 juin 2020 Sanctions américaines contre le Burundi qui refuse de reprendre ses ressortissants expulsés WASHINGTON – Le gouvernement américain ne délivre plus de visas aux ressortissants du Burundi, selon un communiqué de presse publié vendredi par le Département de la sûreté intérieure (DHS).

Selon le communiqué, le Département d'Etat a donné instruction à son ambassade à Bujumbura, la capitale du Burundi, de ne plus prendre en considération les demandes de visa ordinaires des Burundais. Ces sanctions, qui sont entrées en vigueur le 12 juin, touchent tous les visas de non-immigrant, à l'exception des visas diplomatiques et ceux délivrés aux fonctionnaires des institutions internationales. Selon le gouvernement américain les sanctions sont motivées par le fait que les autorités burundaises ont refusé de reprendre leurs ressortissants expulsés des Etats-Unis. Ce malgré des demandes formulées "au plus haut niveau" qui seraient restées lettre morte. Dès lors à Washington, la suspension restera en vigueur jusqu'à ce que DHS confirme que le Burundi accepte ses ressortissants expulsés du territoire américain. La diplomatie américaine souhaite que les choses vont s'améliorer avec la prise de fonctions du président Evariste Ndayishimiye, jeudi. Selon la jurisprudence fédérale, les autorités américaines ont six mois au maximum pour faire sortir du territoire toute personne expulsée. Passé ce délai, ces individus doivent être remis en liberté. Aucune réaction de la part des autorités burundaises, malgré une tentative de VOA Afrique à travers l'ambassade du Burundi à la capitale américaine.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});